



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 mars 2023

Aide alimentaire et lutte contre l'inflation : il faut un dispositif ambitieux, à l'impact social avéré

La FNSEA et JA militent depuis 2020 pour la mise en place d'un chèque alimentaire ciblé vers les citoyens les plus précaires. L'inflation renforce la nécessité d'intervenir urgemment. Nous saluons ainsi les propos du ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, d'avancer dans la mise en œuvre d'un chèque alimentaire.

Afin de définir les leviers techniques et financiers adaptés, la FNSEA et JA partagent la nécessité de mettre en œuvre rapidement des expérimentations au niveau local. Ces expérimentations devront associer l'Etat, les collectivités, les magasins d'alimentation, les producteurs, les transformateurs et les associations qui luttent contre la précarité alimentaire. La FNSEA et JA souhaitent ainsi que le volet local du programme « Mieux manger pour tous », annoncé par le ministre des Solidarités, Jean-Christophe Combe, et doté d'un fonds de 20 millions, contribue à la réalisation de ces expérimentations.

L'objectif à terme doit cependant rester la mise en œuvre d'un programme d'envergure nationale dans son ambition et son financement. La conduite des expérimentations à un niveau local permettra d'affiner la réalisation de ce programme national. La FNSEA et JA plaident pour un outil simple et efficace, qui priorise les produits des filières françaises, via des circuits de distribution qui couvrent tout le territoire, au bénéfice des populations les plus précaires.

L'opération commerciale du « trimestre anti-inflation » ne rejoint pas cette ambition. Il est certes important d'aider nos concitoyens à faire face à l'inflation alimentaire mais nous ne pouvons cautionner un dispositif qui va relancer la guerre des prix entre les distributeurs et qui se fera une nouvelle fois au détriment des autres acteurs des filières alimentaires. En faisant porter le poids de la mesure sur les agriculteurs, la réponse à cette crise conjoncturelle aboutira à une crise structurelle qui

Contact presse :

FNSEA : Sabri Derradji – 06 21 16 80 84 – sabri.derradji@reseaufnsea.fr

JA: Thomas Debrix - [06 68 66 15 83](tel:0668661583) - tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr

remettrait en cause notre souveraineté alimentaire. L'agriculture française a un prix. C'est pourquoi la FNSEA, JA et leurs réseaux sont mobilisés pour porter leurs convictions et leur projet, et seront particulièrement attentifs à ce que :

- d'une part, l'opération ne se solde pas par une pression accrue sur les fournisseurs. Elle doit se faire dans le respect de la loi EGalim, y compris pour les produits sous MDD anticipant ainsi l'évolution attendue dans le cadre de la PPL Descrozaile ;
- d'autre part, que les produits qui porteront le logo tricolore « trimestre anti-inflation » affiche clairement leur origine pour ne pas tromper les consommateurs, comme le prévoit la loi EGalim qui encadre l'utilisation du drapeau français pour éviter les arnaques au « Made in France ».

La FNSEA et JA sont convaincus de l'urgence d'un dispositif ambitieux d'aide alimentaire qui permette l'accès à une alimentation sûre, saine et durable, aux populations les plus fragilisées par l'inflation. Le chèque alimentaire ciblé est ainsi le seul dispositif qui aura un impact social avéré sans conséquence sur la valeur créée tout au long des filières alimentaires. Il en va de la pérennité de nos outils de production !

Contact presse :

FNSEA : Sabri Derradji – 06 21 16 80 84 – sabri.derradji@reseaufnsea.fr

JA: Thomas Debrix - [06 68 66 15 83](tel:0668661583) - tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr